



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Indochine

Question écrite n° 55483

Texte de la question

Récemment lors de travaux effectués pour la construction d'un parc de loisirs à Diên Biên Phu, onze corps, supposés être ceux de soldats français tués lors des combats qui ont eu lieu en 1954 dans cette zone, ont été découverts. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué aux anciens combattants s'il s'agit bien de corps de soldats français et s'ils ont été identifiés et le prie de lui indiquer quelles sont ses intentions quant aux sépultures à donner à ces corps s'ils sont ceux de soldats français.

Texte de la réponse

Le 9 décembre 2004, le journal Lao Dong, quotidien de la fédération générale des travailleurs du Vietnam, a fait état de la découverte, à l'occasion de travaux d'aménagement d'un parc sur l'ancien champ de bataille de Diên Biên Phu, de dépouilles qui pourraient être celles de soldats français. L'ambassade de France a aussitôt pris contact avec les autorités locales. Celles-ci ont fait savoir que les objets découverts à proximité de ces dépouilles laissent supposer qu'il pourrait s'agir de combattants français morts lors de la bataille. L'authentification prochaine de ces restes devrait permettre de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Si celle-ci est confirmée, les corps seront rapatriés en France et inhumés dans la nécropole nationale de Fréjus, sauf ceux dont la famille souhaite une réinhumation dans une sépulture privée.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55483

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2005, page 448

Réponse publiée le : 29 mars 2005, page 3209